Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 52 (1914)

Heft: 26

Artikel: Rassurée

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-210509

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA CHÈRA A LA LOLO

onsu S. G. vo z'ein a racontâ de iena deçando passâ, que sè parlâve de la Lolo que l'avâi fam de se marya et que desâi ão syndico:

- I'âmo mî on gros Motai dein mon lhî, qu'on

syndico dein lo lhî à 'n'autra.

Cllia Lolo l'ètâi quemet ein a bin : voliâve servi l'è z'uti que lo bon Dieu lâi avâi fé. Resseimblliâve on bocon à 'na certaina Caton que l'ètan prau su d'à pareint. Cllia Caton n'ètâi pas oncora tant vîlhie et l'ètâi poûra. N'ètâi pas maryaïe, mâ cein lâi gravâve pas d'avâi dâi bouîbo, quasu tote lè z'annâïe, et que lè faillâi pllièssî pè la coumouna. Lè municipau n'ètant pas tant conteint por cein que cllia fèmalla et sè batar cotâvant gros à la coumouna.

A onna tenâbllia de la Municipalitâ, lo syndico, que voliâve que clli commerce botsâi, l'avâi demanda à la gaupa, cô l'etai lo pére dau

derrâi et la gaupa l'avâi repondu:

- Lo pére l'è monsu lo syndico et tota la municipalità, du que l'è leu que païant.

L'ètâi dan 'na roûta quemet vo vâide, assebin l'a faliu la betâ dein iena de clliau mâison que lài diant « de relèvemeint », iô que lâi fut bo et bin et que lâi sè pllièzâi prau. On ètâi dza on mâi de décembro, fasâi frâ, et on coup que la Caton l'ètâi âo pâilo, dè coûte lo fornet avoué 'na dama de clli l' «asile», la dama lâi fâ

- Eh bin! Caton, vo faut vo corredzi et no promettre que vo ne voliâi pe rein fére de clliau z'einfant. Djura lo.

- Eh bin, Madama, vo djuro que sti coup sa-

râi lo derrâi... po sti an.

MARC A LOUIS.

C'est l'air qui fait la chanson. - An dessert. un des invités de Mme X... parle d'une chanson grivoise qui fait actuellement florès parmi les étudiants de Paris.

– Oh! chantez-nous-la, dit Mme X...

- C'est impossible, elle est vraiment trop teste.

- Eh bien, dites-nous seulement les paroles!

UN CHANT PAR MOIS

n a déploré à maintes reprises et fort justement que nous ne soyions pas capables, dans nos réunions, banquets, fêtes patriotiques, dans nos courses et promenades, de chanter convenablement nos chants nationaux. Passe encore l'air; on le fredonne plus ou moins juste et plus ou moins bien; mais pour les paroles, « va-t'en voir s'ils viennent, Jean! » On en sait par cœur la première strophe, parfois même pas complètement; et c'est tout. De la seconde strophe, à peine connaît-on le premier vers; les suivantes sont absolument ignorées. Et voilà pourquoi de déplorables chansons de guinguettes faubouriennes et d'importation étrangère ont le pas sur nos chants du pays. C'est triste!

Il y a deux ou trois ans, le Conteur avait consulté ses lecteurs pour savoir quels étaient, à leur avis, les dix chants nationaux que tout Suisse doit au moins connaître par cœur, musique et paroles. Les réponses arrivèrent nombreuses; elles variaient passablement.

En publiant le résultat de cette consultation et le nombre de suffrages obtenus par chacun des chants indiqués, le Conteur avait exprimé le vœu que l'Etat mît la question à l'étude et, éventuellement, fît imprimer et distribuer, dans toutes les écoles, un modeste recueil contenant la musique et les paroles des dix ou quinze chants nationaux qui auraient été choisis. Ce vœu, bien modeste pourtant, attend toujours satisfaction.

Or, pour tromper les longueurs de l'attente et aussi pour couper court à toutes les excuses des « patriotes » qui disent ne pas connaître ces chœurs, le Conteur publiera chaque mois, jusqu'à concurrence de dix ou quinze, les paroles - c'est ce que l'on ignore le plus souvent d'un de nos chants patriotiques, d'entre les plus. populaires, bien que les moins sus. Nous aurions dû peut-être débuter par

l'Hymne national (O monts indépendants!) ou par le Cantique suisse. Vrai! nous n'osons pas! Il nous semble que ce serait faire affront à nos sentiments patriotiques. Ces deux chants, tout le monde les sait, intégralement, car tout le

le monde doit les savoir.

Partant donc de cette assurance, commencons par le chœur dont les paroles sont de Louis Durand, un poète vaudois, la musique de J.-B. Weber et qui a pour titre :

L'amour du pays.

Tout Suisse porte dans son cœur Un sentiment fidèle: Tantôt plaisir, tantôt douleur, Vers l'Alpe, il nous rappelle. Ce sentiment où sont unis Tant de charmes, Tant de larmes, Son nom, c'est l'amour du pays, Et pour l'absent : mat du pays. Quand on gravit l'étroit sentier, Qui mène jusqu'aux cimes; Quand on franchit le fier glacier, Qui pend sur les abîmes, Les cœurs ne sont-ils pas saisis Et de charmes, Et d'alarmes. Qui font aimer ce beau pays Et font rêver tous ses amis.

Des cloches, dans l'air du matin, S'élève l'harmonie, Et des bergers, le chant lointain Y joint sa mélodie, Tableaux et chants restent unis, Pleins de charmes. Pleins de larmes; Le cœur s'émeut loin du pays, Quand par ces chants il est surpris.

Rassurée.

Un bien bon garçon que l'ami X...! Dommage, seulement, qu'il ne sache pas mieux prendre son plaisir au domicile conjugal, duquel il s'éclipse trop souvent. Sa brave femme, très sédentaire, se plaint avec raison de ces fréquentes désertions.

L'autre jour, on vint apprendre à Mme X... que son mari a fait une chute et s'est blessé à la jambe. On a dû le transporter directement à l'hôpital où il lui faudra bien rester cinq à six semaines, si ce n'est plus. Elle monte alors immédiatement à l'hôpital pour le voir.

Quand elle se fut fait conter tout au long l'accident, décrire la blessure et les soins qu'elle exigeait; quand, surtout, elle eut appris de la sœur que ce ne serait qu'une affaire de temps, qu'il n'y avait aucun danger, Mme X... se tourna vers son mari et, d'un ton tout à fait ré-

- Enfin, à présent, je suis tranquillisée pour un moment; je saurai au moins où tu es!

Assez d'eau! - Ceci se passait à Vevey.

Un citoyen de cette ville, bien connu dans la contrée pour sa familiarité avec tout le monde et ses bonnes réparties, voit un jour de forte chaleur un de nos hauts magistrats boire à même le goulot de la petite fontaine de la

- Hé! là (ici le prénom du magistrat), ne bois pas tant de cette eau; tu vas te gâter ta soif!

AUTOUR DU FOYER, EN 1830

Voici une pittoresque et intéressante description d'une cuisine dans la campagne vaudoise, en 1830, Il fait bon s'asseoir un moment au foxer de nos grand'mères.

A cuisine est le lieu où se retrouvent et se réunissent, durant les longues soirées d'hiver, les membres de la famille que le travail extérieur a dispersés et retenus comme éloignés pendant la belle saison; elle est, à ce point de vue, le creuset où s'épurent et se retrempent les affections.

La cuisine est pavée de briques et son plafond est enfumé et noir comme l'ébène. Un ratelier qui fait face à la porte, supporte et étale la vaisselle représentée par des assiettes de faïence, de terre plus commune encore, et par des plats e des soupières de même qualité. - Au rayo supérieur sont retenus, dans des mortaises, l ustensiles de cuivre et de tôle derrière lesquek se cachent, comme honteuses de leur infériorit et de leur grand âge, les cafetières à fond jaune et à chausses qui faisaient les délices de nos grand'mères, et que de plus modernes, de plus élégantes, pour ne pas dire de meilleures, on fait reculer ici à une hauteur qui semble indiquer l'éloignement des siècles qui les créa, e donner la mesure de la répugnance qu'elles ins pirent aux goûts luxueux de notre époque. Entre les deux rayons inférieurs, beaucoup plus espacés que les autres, trônent, d'un côté, seille (le seau) qui contient la provision d'ea dans laquelle nage la casse jaune, et de l'auta la grolette 2 et le casssoton.

A l'une des planches de sapin qui forments côtés du dressoir, sont suspendus la brillan bassinoire et l'ustensile précieux qui sert à torréfaction du café, et de l'autre sont fixés le plat à barbe et le couteau multiple qu'on em ploie à diviser les raves en ces charmants filet blancs dont on fait la compote. Enfin, sous l dressoir, et reposant sur le carrelage, sont ali gnées symétriquement et par rang de capacité toutes les marmites dont on a une ample collec-

tion.

Vis-à-vis du dressoir est un buffet vitré où tient, sous clef, la vaisselle des grandes occ sions, qu'on conserve avec plus de soin, ma qu'on aime à laisser voir; puis, peut-être qu' ques pièces d'argenterie que des parrains marraines généreux ont offert aux enfants jour même du baptême de leurs filleuls filleules. Derrière les vitres de cette armoire remarque aussi, exposés en guise de chinoise ries, quelques petits objets de luxe tels que une statuette en plâtre du premier Napoléo debout sur son inexorable rocher de Sainte-He lène, tenant une lunette de longue-vue de main droite et cachant la gauche entre le tr sième et le quatrième bouton de son habit; un mot, un Napoléon à la pose traditionnelle auquel sert de pendant un perroquet aux viv couleurs et fait de même matière. Enfin, que ques chaises dont le fond est de bois ou d paille, une table sur laquelle se prélasse l'im portant et l'inamovible terru3, complètent l'a meublement rustique.

- d'Dressoir à plusieurs gradins où l'on étale la vaisselle Ce meuble, relégué aujourd'hui à la campagne, ornait p dis les salons. Les comtesses et grandes dames avaienté dressoirs à trois gradins, les femmes des chevaliers deux gradins, les autres sans gradins. Ces gradins quanissent avoir indiqué le rang, signifiaient ils peut-fei les pas faits pour se rapprocher du chef suprème de l'Etal Et notre âge ferait il l'explication ou la satire de cette dit tinction, en tolérant pour tous un nombre indéterminé gradins qui ne conduisent qu'aux trônes des araignées qu'ns usupendu leur toile dans l'espace ménagé entre le dre soir et le plafond, espace hors de l'atteinte salutaire blalai.
- ² La grolette est un instrument culinaire des plus impo-tants. Il est fait de terre de Porrentruy et sert à la cuisso des mets dont la délicatesse et le prix ont réduit la quantib
- ³ Le terru est un pot d'étain ou de grès qui se remp de piquette plusieurs fois par jour et qui est la source com mune où chacun va se désaltérer sans qu'il soit jama question d'un droit de préséance.